



Politique de dénonciation

La dénonciation au sein de Lotus Bakeries

1 – Qu'est-ce que la dénonciation et pourquoi est-ce important ?

Lotus Bakeries s'engage à agir avec intégrité, honnêteté, équité et en totale conformité avec les lois, règles et réglementations applicables à tout moment et de manière éthique. La confiance dans notre entreprise et nos marques donne envie aux consommateurs d'acheter nos produits, aux détaillants de répertorier nos produits, aux (co-)fabricants de produire nos produits, aux investisseurs de valoriser nos actions et aux personnes talentueuses de rejoindre notre communauté Lotus.

Nous avons mis en œuvre un Code de conduite expliquant nos attentes, afin de nous assurer que les employés et les partenaires commerciaux de Lotus Bakeries comprennent clairement les principes et les valeurs éthiques que nous voulons défendre.

Malgré nos engagements en matière de comportement éthique, il se peut que vous observiez un comportement qui vous préoccupe, ou qui semble violer le Code de conduite de Lotus Bakeries, nos politiques ou les lois et réglementations applicables. Si vous observez ou soupçonnez une mauvaise conduite, nous vous demandons de vous exprimer.

En vous exprimant, vous donnez à Lotus Bakeries la possibilité d'examiner le problème et d'agir en conséquence. Nous pensons qu'il est essentiel de s'exprimer pour préserver notre réputation, notre réussite et notre licence d'exploitation. Nous apprécions grandement l'aide des employés et d'autres personnes qui identifient et s'expriment sur les préoccupations potentielles qui doivent être traitées. Les personnes qui s'expriment sont protégées et ne pâtiront pas d'avoir fait part de leurs préoccupations de bonne foi concernant une mauvaise conduite présumée. Lotus Bakeries ne tolérera aucune forme de représailles à votre encontre pour vous être exprimé(e).

Ce document explique comment vous pouvez faire part de vos préoccupations concernant une mauvaise conduite présumée en toute confidentialité et sans crainte de représailles. Il décrit également ce que vous pouvez attendre de nous à propos du suivi et des mesures à prendre.

2 – Qui peut signaler une préoccupation en vertu de la présente Politique ?

Tout le monde est invité à s'exprimer, tant les employés que les parties externes. Notre système de dénonciation est à la disposition de tous ceux qui souhaitent faire part de leurs préoccupations concernant une éventuelle mauvaise conduite au sein de Lotus Bakeries.

Nous sommes convaincus que toutes les préoccupations seront soulevées de bonne foi. Tout déclarant qui n'a pas agi de bonne foi en signalant une préoccupation présumée ou qui ne respecte pas les dispositions de confidentialité de la présente politique peut perdre les droits et la protection prévus par la présente politique.

Nous demandons aux consommateurs d'adresser toutes les questions et préoccupations relatives aux produits au service consommateur prévu à cet effet (informations disponibles sur l'emballage concerné et/ou les sites Web dédiés aux produits).

3 – Champ d'application de la politique

Notre système de dénonciation peut être utilisé pour signaler toute violation présumée de notre Code de conduite, de nos politiques ou des lois et réglementations applicables.

Exemples de sujets sur lesquels vous pouvez soulever des préoccupations : (1) Comptabilité et audit (2) Antitrust ou commerce équitable (3) Conflit d'intérêt (4) Protection du consommateur (5) Violation des droits d'auteur ou contrefaçon (6) Corruption (7) Divulgence ou détournement d'information confidentielle (8) Discrimination (9) Problèmes environnementaux (10) Fraude (11) Harcèlement (12) Délit d'initié (13) Protection de la vie privée et des informations personnelles et sécurité des réseaux et des systèmes d'information (14) Souci de qualité (15) Représailles (16) Conditions de travail dangereuses et (17) Préoccupations soulevées par un fournisseur.

Les signalements peuvent concerner des violations qui se sont déjà produites et des violations imminentes ou attendues.

4 – Comment signaler une mauvaise conduite ?

Divers canaux sont disponibles !

Il existe différents mécanismes en place au sein de Lotus Bakeries pour signaler les mauvaises conduites. À vous de décider quel canal vous convient le mieux dans votre cas :

- En cas de menace immédiate pour la vie ou les biens, si vous avez besoin d'une aide d'urgence, veuillez contacter les autorités locales compétentes et/ou votre représentant local de la santé et de la sécurité.
- Si vous avez des préoccupations personnelles liées au travail, telles que de l'insatisfaction concernant les salaires, les quarts de travail, des problèmes interpersonnels ou concernant les évaluations de performance, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique, les RH, les personnes de confiance disponibles ou consulter votre manuel de l'employé ou la procédure locale de règlement des griefs.
- Pour les réclamations en tant que consommateur, veuillez contacter notre service consommateur (informations disponibles sur l'emballage concerné et/ou les sites Web dédiés aux produits).
- Si vous soupçonnez une mauvaise conduite :
 - o Si possible, nous vous encourageons à en parler directement à la personne concernée ou à faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique. Vous pouvez également contacter un représentant des RH/du service conformité ou le directeur général de votre région. Ces représentants informeront le bon service de Lotus Bakeries qu'une préoccupation a été soulevée pour examen et suivi conformément à nos procédures pertinentes.
 - o Vous pouvez également utiliser notre système de signalement en ligne (organisé via la partie indépendante EQS) pour faire part de vos préoccupations de manière confidentielle ou anonyme et dans votre propre langue accessible à www.lotusbakeries.com/governance-practices-and-policies.

Système de signalement en ligne

Si vous utilisez le système de dénonciation de Lotus Bakeries, vous recevrez un case ID confidentiel et vous devrez fournir un mot de passe personnel pour votre boîte de réception sécurisée. Le case ID et le mot de passe vous permettent de vérifier le statut du signalement sur la plateforme hébergée en externe, ainsi que de communiquer confidentiellement avec la personne qui traite votre préoccupation.

Si vous avez fourni une adresse électronique, vous recevrez également des notifications du système par courriel lorsque le statut de votre signalement sera mis à jour. Cette adresse électronique ne sera utilisée que pour les notifications. Lotus Bakeries n'y aura pas accès. Tous les signalements reçus via ce système de dénonciation hébergé en externe sont renvoyés à Lotus Bakeries pour traitement ultérieur.

Si vous avez décidé de procéder à un signalement anonyme, Lotus Bakeries ne recevra pas vos informations personnelles.

Lors du dépôt d'un signalement, nous vous encourageons à fournir autant d'informations pertinentes que possible. Des informations détaillées nous permettent d'évaluer et d'enquêter plus en détail sur les préoccupations et d'agir le cas échéant. Cela inclut :

- Une description de la situation qui a causé votre préoccupation, ainsi que l'historique de la mauvaise conduite et des exemples d'événements.
- Les noms des personnes potentiellement impliquées, les dates, les lieux et autres informations pertinentes. Les cas seront attribués à un gestionnaire de cas (comme expliqué ci-dessous), mais les personnes mentionnées dans votre signalement ne se verront jamais attribuer le cas ou n'auront jamais accès à ce cas.
- Toute preuve et tout document justificatifs liés à votre signalement.

Une préoccupation soulevée ne peut faire l'objet d'un suivi que si elle contient suffisamment d'informations et qu'il existe une possibilité raisonnable d'obtenir des informations supplémentaires, le cas échéant. Même si vous ne disposez pas de tous les faits, nous vous encourageons à vous exprimer dès que possible et à partager les faits dont vous disposez. Nous ne nous attendons pas à ce que vous ayez toutes les réponses et vous n'avez pas à prouver que la préoccupation est bien fondée. Lotus Bakeries enquêtera sur le problème pour déterminer s'il existe un véritable motif de préoccupation.

Confidentialité et absence de représailles

1- Le signalement restera-t-il confidentiel ?

Tous les signalements sont effectués de manière confidentielle. Pendant et après les enquêtes, Lotus Bakeries conserve toujours les détails des signalements de dénonciation confidentiels, y compris l'identité du déclarant et de toute personne mentionnée dans le signalement. Nous partageons les informations avec un nombre limité de personnes sur la base du strict besoin de les connaître et nous ne les divulguons en dehors de ce petit groupe que si la loi nous y oblige ou si un intérêt public important est en jeu. Vous pouvez nous aider à protéger la confidentialité en faisant preuve de discrétion et en ne discutant pas de votre signalement avec vos collègues ou toute autre personne.

Vous pouvez partager vos préoccupations de manière anonyme via notre outil en ligne. Cependant, nous vous recommandons de révéler votre identité, car il est plus difficile pour nous, et dans certaines circonstances même impossible, d'enquêter sur les signalements qui sont faits de manière anonyme.

2- Absence de représailles

Si vous avez soumis un signalement de bonne foi, vous ne ferez jamais l'objet de quelconques (menaces ou tentatives de) représailles qui vous causent ou pourraient vous causer un préjudice injustifié en raison du signalement. Lotus Bakeries interdit les représailles contre les employés qui s'expriment de bonne foi ou coopèrent aux enquêtes. Toute forme de menace ou de représailles ne sera pas tolérée et pourra entraîner des mesures disciplinaires.

3- Confidentialité

Lotus Bakeries s'engage à protéger la vie privée de toutes les personnes impliquées. Nous ferons tout notre possible pour protéger les données à caractère personnel contre tout accès et traitement non autorisés. Toutes les données à caractère personnel obtenues en lien avec la présente politique seront utilisées aux fins expliquées dans le présent document uniquement ou pour se conformer à la loi ou à un intérêt public important.

Les signalements sont stockés en toute sécurité sur une plateforme dédiée. Tous les signalements sont supprimés et conservés conformément aux règles de conservation et de suppression, et sur la base d'une évaluation au cas par cas.

Que se passe-t-il une fois votre signalement effectué ?

1. Cycle de vie du cas

Nous prenons au sérieux chaque signalement de mauvaise conduite potentielle. Nous enquêtons sur chaque cas conformément à nos normes établies pour garantir la bonne qualité et la rapidité de la réponse. Si vous soumettez un signalement, vous recevrez une confirmation dans les sept jours. Votre signalement fera l'objet d'un examen préliminaire au cours duquel nous pourrions vous contacter pour obtenir des informations supplémentaires. Si nécessaire, l'examen préliminaire sera suivi d'une enquête. En moyenne, la clôture de l'affaire peut être attendue dans un délai d'un à trois mois. Nous nous efforçons de conclure dès que possible. Vous serez informé(e) du résultat d'un examen préliminaire ou d'une enquête, c'est-à-dire si nous avons établi qu'une mauvaise conduite a eu lieu, une fois l'examen terminé. Nous ne serons pas en mesure de fournir des détails complets sur l'issue d'une affaire ou des mesures disciplinaires connexes prises pour des raisons de confidentialité, de respect de la vie privée et des droits légaux de toutes les personnes concernées.

2. Qui traite votre préoccupation ?

Votre signalement sera enregistré dans un système de gestion des cas (case management system, CMS). En fonction (1) de votre localisation, (2) de la nature de la préoccupation et (3) des Parties impliquées, le cas sera traité soit par les responsables RH locaux, soit en cas de préoccupations spécifiques dont les connaissances sont principalement disponibles au niveau du groupe, par l'équipe centrale spécialisée dans ce sujet.

Chaque préoccupation signalée commence par un examen préliminaire, au cours duquel elle est analysée pour déterminer si elle nécessite un examen et une enquête plus approfondis. Si la préoccupation soulevée nécessite un examen plus approfondi, nous l'assignerons à l'expert interne approprié. Si nécessaire, des experts externes, tels que des avocats, des auditeurs ou des comptables, peuvent être engagés pour aider à un examen. Ces tiers travaillent dans la plus stricte confidentialité.

Nos examens préliminaires et enquêtes sont menés de manière indépendante, équitable et impartiale à l'égard de toutes les parties impliquées et conformément aux lois et principes pertinents. Cela inclut une audition équitable. En principe, nous informons toute personne impliquée qu'une plainte a été déposée à son encontre.

3. Vous êtes impliqué(e) dans une enquête ?

Si vous participez à une enquête, que ce soit en tant que déclarant, témoin ou sujet, vous devez coopérer et répondre à toutes les questions légitimes de manière complète et honnête. Le fait de retenir délibérément des informations ou de mal informer les personnes qui mènent l'enquête peut entraîner des mesures disciplinaires, tout comme retarder ou entraver l'enquête. Toutes les parties impliquées dans une enquête, y compris le sujet, ont droit à la confidentialité pour éviter de porter atteinte inutilement à leur réputation. Si vous participez à une enquête ou en prenez connaissance, vous devez donc garder la plus stricte confidentialité à son égard.

Des questions ?

Pour plus d'informations ou en cas de questions, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique, les RH ou le service conformité (directement ou par courriel corporate.compliance@lotusbakeries.com). Si vous pensez que votre préoccupation ou une préoccupation soulevée à votre encontre n'a pas été examinée ou traitée correctement, veuillez le signaler immédiatement par courriel à : corporate.compliance@lotusbakeries.com.